



Procès-verbal
Le mercredi 3 décembre 2003 - n° 35

10 heures

Président : M. Michel Bissonnet

L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, dépose :

Le rapport annuel de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 496-20031203)

Le rapport annuel de gestion du ministère des Relations internationales, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 497-20031203)

M. le Président dépose :

Les décisions du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 27 novembre 2003 :

— Décision 1172 concernant le Règlement relatif à l'octroi d'une allocation supplémentaire à la députée de Duplessis ;

(Dépôt n° 498-20031203)

— Décision 1174 concernant le Règlement modifiant diverses dispositions réglementaires ;

(Dépôt n° 499-20031203)

3 décembre 2003

- Décision 1175 concernant le Règlement concernant les virements de crédits du programme 2 au programme 1 du budget de l'exercice financier 2003-2004 ;
(Dépôt n° 500-20031203)
- Décision 1176 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur l'achat et le louage et l'aliénation de biens ;
(Dépôt n° 501-20031203)
- Décision 1178-1 concernant le Règlement sur les contrats du Protecteur du citoyen édicté en vertu de la Loi sur le Protecteur du citoyen ;
(Dépôt n° 502-20031203)
- Décision 1178-2 concernant le Règlement sur les contrats du Protecteur du citoyen édicté en vertu de la Loi sur le Protecteur du citoyen ;
(Dépôt n° 503-20031203)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Lemieux (Bourget), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 20 novembre et le 1^{er} décembre 2003, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

n° 22 Loi modifiant la Loi sur les coopératives

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 504-20031203)

Dépôts de pétitions

Sont déposés deux extraits de pétition concernant le maintien et le développement des logements à loyer modique :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 71 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Bordeleau (Acadie) ;

(Dépôt n° 505-20031203)

3 décembre 2003

- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 42 membres de l'Association de locataires de l'OMH de Lac-Mégantic, par M. Bouchard (Mégantic-Campton).

(Dépôt n° 506-20031203)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bouchard (Mégantic-Campton) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 846 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Saint-François, concernant le maintien et le développement des logements à loyer modique.

(Dépôt n° 507-20031203)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Dumont (Rivière-du-Loup) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 150 citoyens et citoyennes de la ville de Québec, concernant l'enquête sur la prostitution juvénile.

(Dépôt n° 508-20031203)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, sont déposés cinq extraits de pétition concernant le maintien et le développement des logements à loyer modique :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 1 510 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Jean-Lesage, par M. Bernier (Montmorency) ;

(Dépôt n° 509-20031203)

- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 57 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Duplessis, par Mme Richard (Duplessis) ;

(Dépôt n° 510-20031203)

3 décembre 2003

- le troisième, extrait d'une pétition signée par 149 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Matane, par Mme Charest (Matane) ;
(Dépôt n° 511-20031203)
- le quatrième, extrait d'une pétition signée par 73 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Bonaventure, par Mme Charest (Matane) ;
(Dépôt n° 512-20031203)
- le cinquième, extrait d'une pétition signée par 192 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Masson, par M. Thériault (Masson).
(Dépôt n° 513-20031203)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le Président, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des personnes handicapées.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

3 décembre 2003

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à des consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 33, Loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal ;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre les consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 25, Loi sur les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux ;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 13, Loi modifiant la Loi sur les mines ;
- la Commission des finances publiques, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant Cimetière Protestant Hillcrest de Deux-Montagnes.

Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'accepter le rapport de la commission sur l'imputabilité des sous-ministres et dirigeants d'organismes publics et sur le projet pilote relatif à la Loi 82, et d'organiser les travaux de la commission.
 - la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission quant à ses mandats d'initiative.
-

3 décembre 2003

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Després, ministre du Travail, propose que le principe du projet de loi n° 31, Loi modifiant le Code du travail, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

À 13 h 02, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 04.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Després, ministre du Travail, proposant que le principe du projet de loi n° 31, Loi modifiant le Code du travail, soit maintenant adopté.

À 18 heures, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

3 décembre 2003

La séance reprend à 20 h 01.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Després, ministre du Travail, proposant que le principe du projet de loi n° 31, Loi modifiant le Code du travail, soit maintenant adopté.

M. Boisclair, leader de l'opposition officielle, propose la motion de report suivante :

QUE la motion en discussion soit modifiée en retranchant le mot « maintenant » et en ajoutant, à la fin, les mots « dans six mois ».

Du consentement de l'Assemblée, il est convenu que M. Boisclair, leader de l'opposition officielle, conserve son droit de parole sur la motion de M. Després, ministre du Travail.

La motion de report est rejetée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que les travaux soient ajournés au jeudi 4 décembre 2003, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 20 h 05, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 4 décembre 2003, à 10 heures.

Le Président

3 décembre 2003

MICHEL BISSONNET